

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

DÉPLOIE SON PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE 2025-2026

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

DÉPLOIE SON PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE 2025-2026

Depuis le 15 novembre 2025, le Département de Saône-et-Loire active son dispositif annuel de viabilité hivernale (VH) pour faire face aux conditions climatiques hivernales (verglas, neige, givre) sur l'ensemble de son réseau routier. Ce dispositif restera en place jusqu'au 15 mars 2026. L'objectif principal est de limiter la gêne à la circulation et d'assurer la praticabilité des 5 300 km de routes départementales.

UN DISPOSITIF HUMAIN ET MATÉRIEL OPTIMISÉ POUR LA SAISON 2025/2026



> RESSOURCES HUMAINES :

- Environ **250 agents** mobilisés, dont **200 répartis dans les 24 Centres d'Exploitation (CE)**.
- Organisation en astreintes 24h/24 pour garantir la continuité du service.

> PARC D'ENGINS (Engins de service hivernal – ESH) :

- **74 ESH opérationnels** pour la saison 2025/2026 : **55 appartenant au Département** et **19 ESH privés**.
- Réduction de **12 lots privés** par rapport aux hivers précédents pour une rationalisation efficace.

> LOGISTIQUE EN SEL ET SAUMURE :

- Capacité globale de stockage : **9 600 tonnes de sel** dans les 24 CE.
- **Trois centrales de fabrication de saumure** actives à Autun, Digoin et Fleurville.
- Maintien d'un niveau minimal de **50 % des stocks** dans chaque dépôt jusqu'au 31 janvier.

PRIORISATION DES INTERVENTIONS ET OBJECTIFS DE PERFORMANCE

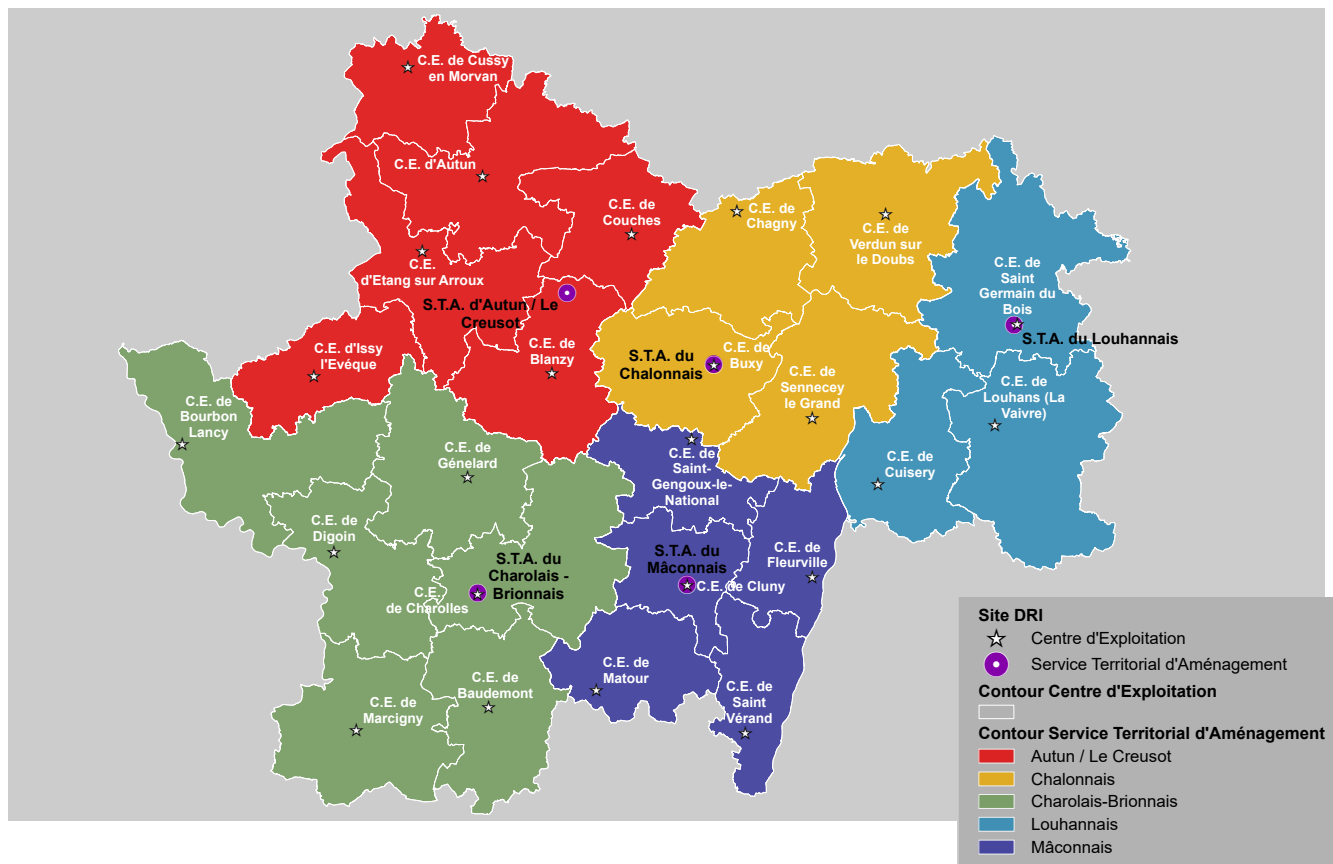
Les interventions sont hiérarchisées selon l'importance stratégique des routes :

Niveau de service	Réseau concerné (exemples)	Objectif de retour à C1 (circulation normale) Verglas	Objectif de retour à C1 - Neige
S1 (Prioritaire)	Grands axes (RD 906, RD 673, etc. 143 km)	2h (diurne, 4h30-22h30)	3h (diurne, 4h30-22h30)
S2 (Intermédiaire)	Réseau structurant complémentaire (1 471 km)	4h (diurne, 4h30-22h30)	4h (diurne, 4h30-22h30)
S3 (Local)	Relie centres-bourgs à S1/S2	6h (jours ouvrés, 6h-19h)	Condition de référence C2 (praticable)
Non classé	Voies cyclables (« voies vertes » ou « voies bleues »)	Aucun traitement hivernal	Aucun traitement hivernal

En situation climatique intense (pluie en surfusion ou phénomènes exceptionnels), la priorité absolue est donnée aux réseaux **S1 et S2**, sans objectif de durée de retour défini.

LES RESSOURCES PAR TERRITOIRE

L'organisation de la viabilité hivernale repose sur les cinq Services territoriaux d'aménagement (STA), chacun doté de ses centres d'exploitation, de leurs capacités de stockage et de moyens adaptés aux réalités locales.



STA AUTUN – LE CREUSOT

Il s'articule autour des CE d'Autun, Étang-sur-Arroux, Issy-l'Évêque et Cussy-en-Morvan, pour une capacité totale de **1 270 tonnes de sel**. Une centrale de saumure est implantée à Autun. Le territoire regroupe plusieurs axes structurants, notamment la RD 680 et la RD 28.

STA CHAROLAIS – BRIONNAIS

Réparties entre Bourbon-Lancy, Digoin, Charolles, Marcigny, Chauffailles et Saint-Christophe-en-Brionnais, les capacités combinées atteignent environ **1 850 tonnes de sel**. Une centrale de saumure est active à Digoin. Ce territoire étendu et rural nécessite une vigilance accrue sur le réseau secondaire.

STA CHALONNAIS

Les centres d'exploitation de Charny, Verdun-sur-le-Doubs, Couches, Buxy et Sennecey-le-Grand assurent un stockage cumulé d'environ

1 725 tonnes de sel. Le secteur comprend des axes majeurs tels que les RD 906, RD 673 et RD 819.

STA LOUHANNAIS

Avec cinq implantations (Pierre-de-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Cuisery, Louhans – Le Parc et Louhans – La Vairerie), le territoire dispose d'environ **1 700 tonnes de sel**. Régulièrement exposé au givre et aux brouillards, il mobilise des moyens importants de surveillance.

STA MÂCONNAIS

Le secteur s'appuie sur sept sites : Fleurville (doté d'une centrale de saumure), Saint-Gengoux-le-National, Tournus, Cluny, Saint-Bonnet-de-Joux, Matour et Saint-Vérand. Il totalise environ **2 200 tonnes de capacité de stockage**, couvrant notamment la RD 906, axe structurant du sud du Département.

Ces moyens territoriaux sont complétés par **23 cuves de stockage de saumure**, l'identification des **zones froides**, ainsi que des cryopédomètres et barrières de dégel permettant d'adapter les interventions aux épisodes les plus rigoureux.

TECHNOLOGIE ET INFORMATION EN TEMPS RÉEL



La **surveillance du réseau** repose sur une veille permanente assurée par des patrouilleurs équipés de sondes permettant de mesurer la température de l'air, de la chaussée ainsi que le point de rosée. Ils s'appuient également sur l'outil numérique **PRISM**, utilisé sur tablette ou smartphone, afin de saisir en temps réel les conditions de circulation observées sur le terrain.

L'**information aux usagers** est assurée par le Centre d'Information et de Gestion du Trafic, opérationnel **24h/24** pour analyser la situation et diffuser l'état du réseau. Les usagers peuvent consulter à tout moment les conditions de circulation en temps réel sur **inforoute71.fr**.

CONSEILS AUX USAGERS



Même avec un dispositif complet, la prudence reste essentielle :

> **SÉCURITÉ** : Laissez la priorité aux véhicules de déneigement.

> **CONDUITE** : Adaptez votre vitesse, augmentez les distances de sécurité (conditions C2 délicates) et prévoyez des équipements spéciaux en cas de conditions C3 (délicates).

> **DÉPLACEMENTS** : Consultez inforoute71.fr avant de partir. En cas de verglas généralisé ou conditions C4 (très difficile ou bloquée), il est recommandé de ne pas se déplacer.



CONTACT PRESSE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr